

Rapport du MISE pour le plénum du 14 décembre 2005.

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, madame et messieurs les conseillers communaux et collègues du conseil général,

le groupe du MISE vous fait part des observations suivantes relatives au budget 2006 de la commune de Fully.

En son temps le MISE avait demandé une étude des besoins pour les salles publics de Fully. Aujourd'hui nous mettons en doute le bien fondé de la polyvalence du nouveau projet de salle sur un étage, et avons même pensé à déposer un moratoire. Celui-ci demanderait une réflexion sur l'utilité réelle d'une salle polyvalente pour la commune de Fully.

Il n'est plus à remettre en cause le besoin d'une salle pour les activités sportives et scolaires, mais cette salle polyvalente bridée pourra-elle répondre convenablement aux besoins de la commune ?

Prenons exemple d'un spectacle d'importance qui nécessite l'occupation d'une salle pour les nombreuses répétitions. Cette salle occupée ne permet alors plus les activités sportives malgré sa modularité. Au vu du développement culturel de la commune de Fully ne serait-il pas plus judicieux de construire rapidement une salle purement sportive, qui bénéficierait d'un subventionnement important, et par la suite une salle pour la culture. Les deux salles pourraient alors être utilisées en même temps avec le confort maximum.

Soucieux de répondre rapidement aux attentes de la population, des écoliers et des sociétés locales en matière de salle, le MISE ne souhaite pas bloquer le projet de la salle, mais demande au conseil communal d'étudier l'utilité d'une salle omnisport, en collaborant avec la commission concernée du conseil général.

Le groupe se réserve néanmoins le droit de prendre la position adaptée lors de la présentation du projet final et de refuser le crédit d'engagement si nécessaire.

Concernant la politique de la jeunesse, le MISE a apprécié les explications convaincantes du rapport de la commission « affaires sociales, santé, loisirs, jeunesse et sport » présidé par Mme Caroline Ancay sur le dossier de l'animation jeunesse. Nous tenons à relever la très bonne collaboration entre le conseiller communal en charge du dossier et la dite commission. Nous souhaitons que cette collaboration continue et permette de nouvelles actions d'animation au sein de la jeunesse de Fully.

L'augmentation du coût de l'énergie nécessite la remise en question de certaines installations. Ainsi la réfection du plafond de la salle de Charnot a mis en lumière la vétusté de l'installation de chauffage. Nous soulignons la volonté du conseil communal à vouloir diminuer les charges énergétiques de la salle de gym par la rénovation du système de chauffage et de ventilation. Nous encourageons le conseil communal à poursuivre dans cette voie d'économie d'énergie pour les autres bâtiments publics.

Mais une question subsiste : Cette rénovation sera-t-elle compatible avec une nouvelle affectation de la salle de Charnot ? Comme la commission de gestion nous souhaitons que l'utilisation future de la salle de gym soit englobée dans l'étude des besoins liés à l'éventuelle salle « polyvalente ».

En conclusion, nous regrettons la situation qui nous a conduites à un projet hors de nos capacités financières et qui implique aujourd'hui un investissement supplémentaire de 50 000 Frs. Mais nous tenons à relever le bon équilibre financier de la commune qui présente un autofinancement de 120%.

De ce fait, le MISE vous demande de soutenir le budget 2006.

Point n°7 de l'ordre du jour :

Malgré nos remarques lors du plénum de décembre 2004, nous constatons que l'aménagement de la route des Pécheurs se fait à nouveau avec des «ralentisseurs de piétons ».

Pour le MISE, Vincent Günther